

L'ACTION POPULAIRE

Directeur, L.-C. FARLY, B.-A.

Organe du parti libéral dans le district de Joliette.

Administration : Tél. Bell 270

VOL. V, No 40.

JOLIETTE, VENDREDI, 30 NOVEMBRE 1917.

CINQ sous le numéro

La lutte dans Joliette

La lutte dans Joliette semble beaucoup plus grave et sérieuse pour les personnes étrangères au comté que pour les électeurs même de ce comté. Devant les déclarations expressées du représentant officiel de Sir Wilfrid Laurier, l'hon. Sénateur Casgrain et de M. Hébert, député de ce comté au provincial à peu près tous les libéraux sincères — non tous ceux qui le disent mais qui le sont — et tous des conservateurs qui désirent sincèrement se rallier au candidat de Sir W. Laurier dans la présente lutte ont endossé la candidature de M. Denis. Seul le bulletin de présentation de M. Denis porte d'ailleurs les noms des chefs reconnus du parti libéral dans le comté de Joliette, tels que ceux de M. Hébert et M. Neveu.

Seulement les amis de M. Dubeau font beaucoup de tapage. Ils en font d'abord dans les assemblées ou comme à Saint-Ambroise ils essaient brutalement de faire taire des orateurs comme M. Ernest Hébert. Ils en font sur la rue où ils crient à qui veut

les entendre que M. Dubeau doit gagner par 1 000 à 1 500 de majorité. Ils en font beaucoup en se réclamant surtout de candidats et députés étrangers au comté qui seraient favorables à M. Dubeau. Cependant les électeurs de ce comté ne s'occupent nullement de ce que peuvent penser de M. Dubeau certains amis personnels qui ne connaissent absolument rien des conditions politiques dans notre comté.

Les éléments les plus importants tant dans la ville que dans toutes les paroisses du comté de Joliette se montrent absolument favorables à la candidature de M. Denis. Ce ne sera sûrement pas la parole peu éclairée et intéressée de quatre ou cinq étrangers qui modifiera cet état de choses. M. Denis était le candidat du comté de Joliette tant des conservateurs que des libéraux, et les assemblées tenues jusqu'à présent raffermissent l'impression que presque tous les électeurs se rangeront du côté du véritable candidat de Sir Wilfrid Laurier dans la présente lutte.

Quelques Considérations opportunes

Devoir des électeurs antipathiques à Borden.—Le tort que causeraient les indépendants élus.

UN PEU D'HISTOIRE

St-Elisabeth, 22 nov., 1917. L'Action Populaire, Joliette.

Monsieur le Rédacteur, Je tiens à vous dire que la lutte est engagée, il importe donc aux électeurs de faire un choix entre les deux candidats, qui se disputent le mandat du comté. Je suis d'avis que s'il est une élection où les électeurs doivent bien réfléchir avant de voter, c'est bien dans la présente lutte. Voici pour ma part ce que je considère être le devoir des électeurs du comté de Joliette. M. J.A. Dubeau se présente sans avoir été choisi par une convention régulière et il se dit candidat de Laurier, et M. J.J. Denis a été choisi par une convention bien régulière et accepté par l'hon. sénateur Casgrain, représentant de Sir Wilfrid Laurier.

C'est ce qui me fait dire que tous les électeurs qui ne sont pas sympathiques à Borden devraient voter pour M. Denis qui est le vrai candi-

dat du chef libéral. Tous candidats opposés aux candidats de Laurier peuvent être considérés avec doute qu'ils sont acceptés et aidés par le comté du No 112 rue St-François-Xavier à Montréal, c'est-à-dire par le comté unioniste.

Il est bien compris que Borden ne pouvait pas mettre un candidat franchement de sa couleur politique dans plus de 50 comtés de la Province de Québec. Alors il est bien permis de douter qu'il acceptera tout candidat qui sera opposé au candidat de sir Wilfrid, que ce candidat se dise nationaliste, libéral indépendant, ou libéral dissident; et s'il arrivait que 15 ou 20 comtés élisent de ces candidats opposés aux candidats officiels de Laurier, Borden pourrait s'en prévaloir pour rester au pouvoir jusqu'à ce qu'il soit renversé par un vote hostile de la Chambre.

La même chose est arrivée à Québec en 1886 lors des élections générales. Les élections ont eu lieu le 16 octobre 1886 et les deux partis sont arrivés en égale force, cependant le parti conservateur national qui s'était formé à l'occasion de l'exécution

Riel avait fait dire 8 députés. Alors Ross qui était premier ministre conservateur a dit au lieutenant gouverneur Masson: Je ne me considère pas battu parce que ces conservateurs nationaux peuvent me supporter et fort de ce prétexte, Ross a continué à gouverner, à administrer le patronage, etc., jusqu'au 24 janvier 1887. M. Ross s'est retiré le 24 janvier mais il n'a pas été remplacé par le chef libéral qui était M. Mercier, mais bien par M. L. O. Taillon, un conservateur. M. Taillon forma son gouvernement le 25 janvier 1887 et deux jours après les Chambres étaient assemblées un vote s'est pris sur la nomination du président de la Chambre et Mercier a obtenu une majorité de six voix. M. Taillon a donné sa démission et M. Mercier a été appelé à former un gouvernement. Le parti conservateur était donc battu au poll le 16 octobre et a continué à gouverner jusqu'au 27 janvier suivant, c'est-à-dire durant trois mois et demi.

Ce qui est arrivé peut arriver encore, car Borden aime tant le pouvoir qu'il ne le laissera que lorsqu'il en sera forcé. C'est pour cela que je suis d'avis que tout électeur qui n'est pas pour Borden devrait se faire un devoir de voter pour Laurier dans la personne de son candidat, et comme ici le candidat de Laurier est M. Jean Denis, c'est à lui que devraient aller tous les vrais amis de Sir Wilfrid.

REMI HENAU.

M. P. A. Séguin dans L'Assomption-Montcalm

Nous avons eu le plaisir de rencontrer jeudi matin M. P. A. Séguin le populaire candidat libéral dans L'Assomption-Montcalm. On sait que les unionistes ne pouvant avoir aucun candidat sérieux ont repêché le notaire Tréfile Richard de l'Épiphanie. Le génie politique de ce notaire beaucoup vieilli est reconnu de tous et nos lecteurs doivent se rappeler le programme génial que ce politicien de carrière a publié en mai 1916 lors des élections provinciales. Le moment était sûrement des mieux choisis pour faire entrer en lice des politiciens de cette trempe. Et il est regrettable pour l'honnête homme qu'est M. Richard que son nom soit cité chaque jour à travers la province pour montrer combien est tristement ridicule la lutte faite dans L'Assomption-Montcalm par le candidat unioniste.

Nous sympathisons avec notre ami Séguin, forcé de faire un semblant de lutte dans ces conditions. Dans les circonstances des libéraux et les conservateurs de L'Assomption-Montcalm ont un strict devoir à remplir qui aura du retentissement par tout le Dominion. Ils n'ont pas voter pour faire gagner le candidat de Laurier, qu'ils se rendent au poll et votent pour grossir sa majorité.

Les deux comités comprennent environ 7 000 électeurs. Ils seraient surpris que dans les deux comtés M. Richard réussisse à obtenir 50 votes, le candidat de Laurier devrait donc être élu par plus de 6 000 voix de majorité.

Pourquoi le comté où Sir Wilfrid Laurier a vu le jour ne donnerait-il pas à son candidat une des plus fortes majorités enregistrées dans la province.

La population de L'Assomption-Montcalm comprendra toute la haute valeur de ce noble but.

Liste d'assemblées convoquées par M. Séguin et auxquelles son adversaire est dûment invité.

Le 2 décembre, dimanche à 2 1/2 hrs p.m., dans la salle académique du collège à L'Assomption. La salle sera bien chauffée et les dames sont cordialement invitées.

Le 6 décembre, jeudi à 2 1/2 hrs p.m., à St-Henri de Massouche.

Le 8 décembre, samedi, jour de la Fête de l'Immaculée-Conception à 2 1/2 hrs p.m., à St-Lin, des Laurentides.

Le 9 décembre, dimanche à 2 1/2 hrs p.m., à Rawdon.

Tous les électeurs sont instamment priés d'assister à chacune de ces assemblées.

M. le Dr Gervais dans Berthier

La campagne bat son plein et les nouvelles ne sauraient être meilleures. Le docteur Théodore Gervais est accueilli avec le plus grand enthousiasme partout où il va. Tous ses amis, anciens et nouveaux et ceux-là se font de plus en plus nombreux, lui prêtent le plus éclatant succès.

M. le docteur Gervais, a adressé à son adversaire, M. Arthur Bérthier, la liste des assemblées suivantes qu'il se propose de tenir dans les différentes paroisses du comté:

St-Gabriel le Brandon, 29 nov. 2h pm. Saint-Damien, 30 nov. 2h pm. St-Clément de Mandeville, 30 nov. 7h pm. Saint-Norbert, 1er déc. 2h pm. Saint-Cuthbert, 2 déc. après 6h messe.

Saint-Viateur, 2 déc. après 6h messe. St-Barthelemy, 3 déc. 2 hrs p.m. Lanoraie, 4 décembre, 2 hrs p.m. Lavallée, 4 décembre, 4 hrs p.m. Ile St-Ignace, 5 déc. 2 hrs p.m.

Iles du Pads, 5 déc. à 7h pm. Berthierville, 6 déc. à 1h pm. St-Michel des Saints, 9 décembre après la grand'messe.

Saint-Zénon, 9 déc. 7hrs p.m.

District électoral de Joliette.

AVIS PUBLIC est par le présent donné aux électeurs du district électoral sus-dit que les agents officiels des candidats à la présente élection nommés d'après l'article 237 des élections fédérales 1917, sont:

1° Abel Tremblay, marchand de la ville de Joliette, No 134, rue Man-

seau, pour Jean Joseph Denis, avocat, ayant sa résidence et son domicile au numéro (101) cent un de la rue St-Charles Borromée, (numéro civique) dans la ville de Joliette, district électoral de Joliette.

2° Téléphone Wodon, de la ville de Joliette, commis, pour Joseph Adélard Dubeau, avocat de la ville et du district de Joliette, domicilié au numéro (29) vingt-neuf de la rue Manseau, dans la ville et le district sus-dits et résidant aussi à l'endroit sus-dit.

Et du contenu du présent avis, toutes personnes sont requises de prendre connaissance et d'agir en conséquence.

Donné sous mon seing à Joliette, ce dix-neuvième jour de novembre 1917.

ANTONIO BEAUDOIN
Officier-Rapporteur
du District Electoral de Joliette.

(O)

LE FRANCAIS N'EST DONC PAS INUTILE.

Le Bureau de l'Instruction Publique du Massachusetts a décidé de faire enseigner le français aux soldats américains qui partiront dans quelque temps pour la France.

Le Bureau a récemment demandé à New-Bedford, Mass., qu'on lui fournisse une liste d'instituteurs capables d'enseigner le français. Il est certain qu'un grand nombre, sinon la majorité de ces instituteurs seront des Franco-Américains.

Les autorités de l'Etat ne semblent pas croire que le ridicule "Parisien French" soit suffisant. Et d'autre part, la légende du "patois" que parlent les nôtres reçoit là un coup mortel.

La Guignolée à Joliette

Depuis quelques années le club des Raquetteurs de Joliette avait voulu faire revivre en notre ville une ancienne coutume en faisant, à l'occasion du nouvel an, en faveur de nos pauvres, une quête que la générosité des citoyens a rendu fructueuse et qui a contribué à soulager bien des misères.

Notre Société de St Vincent de Paul, chargée de faire la distribution de ces secours a été à même d'apprécier le bien qui en est résulté. Aussi tient-elle à maintenir cette tradition en faveur de ceux qui souffrent.

Les Raquetteurs ayant fait savoir qu'ils ne seraient pas, cette année, en position de courir la guignolée, les membres de la St Vincent de Paul sont à s'organiser pour faire eux-mêmes ce travail pour lequel ils comptent sur le concours de toutes les bonnes volontés. Le jour qu'ils ont choisi, comme le plus convenable pour l'exécution de ce projet, est le dernier dimanche de décembre, avant veille du jour de l'an.

Ils espèrent que la charité proverbiale de notre population ne se ralentira pas dans les temps difficiles que nous traversons. Sans doute tous se ressentent actuellement de la cherté de la vie, mais les pauvres sont encore ceux qui en souffrent le plus. Songez aux vieillards, aux veuves et aux orphelins qui vont souffrir du froid et des privations de toutes sortes pendant la prochaine saison.

Un nombre d'enfants ne peuvent suivre les classes ni fréquenter les églises faute d'habits convenables. Dans les familles aisées, combien de vêtements usagés sont mis de côté, et pourraient être avantageusement utilisés pour ceux qui en manquent.

Des dames charitables se chargeraient volontiers d'en confectionner des habillements confortables pour les petits pauvres.

A l'approche des fêtes chacun tient à garnir sa table plus abondamment et à y servir maintes friandises qui n'apparaissent pas habituellement. Les pauvres ne peuvent pas s'offrir de ces douceurs. Qui refuserait d'en faire une part, si petite soit-elle, aux déshérités de la fortune.

Les membres de la St Vincent de Paul parcourront les différentes rues de la ville avec des voitures pour recueillir les offrandes en nature aussi bien qu'en argent.

Pensez-y dès maintenant et mettez de côté dans ce but spécial tout ce dont vous pouvez disposer.

On a fait grand bruit autour de l'emprunt de la Victoire qui doit rapporter 5 1/2%. La charité est récompensée au centuple par Celui qui a promis de ne pas laisser sans récompense un verre d'eau donné en son nom. Qui donne aux pauvres prête à Dieu!

(O)

LE CANADA N'EST PAS UNE RESERVE ANGLAISE.

Parlant du Canada, le "Phoenix", de Saskatoon, écrit:

"Ce pays ne peut être changé en réserve exclusive pour les Anglais. Nous savons qu'il y a des gens et des influences qui travaillent dans ce sens, mais cela ne réussira pas."

TEL. BELL 240

Le Prix du Bois monte toujours

Ceux qui ont à construire en 1918 feront beaucoup mieux de se procurer leur bois immédiatement. Demandez des cotations à

WILLIAM COPPING

Manufacturier de Portes, Chassis. Préparation du bois en général. Spécialité: Boites à beurre.

74 RUE STE-ANNE, - - JOLIETTE.

BATISSE

A Vendre

Située dans le centre des affaires, 3 étages avec système de chauffage à l'eau chaude. Peut servir pour petite manufacture, magasin ou logement privé.

A Louer

A vendre à des conditions très faciles et à très bon marché. Pen d'argent comptant exigé.

Pour plus amples informations s'adresser au bureau de

"L'Action Populaire"

51 RUE ST-VIAEUR J.O.

L'Emprunt de la Victoire au C. N. R.

Joliette, 28 nov., 1917. A Monsieur L. C. FARLY, Directeur de l'Action Populaire, Joliette, P. Q.

Monsieur — Les contre-maîtres des usines du Canadien-Nord de Joliette, désirent par l'entremise de votre journal exprimer leurs gratitude envers leurs employés qui ont répondu si noblement à l'appel fait par notre pays, en souscrivant largement à l'emprunt de la victoire.

Notre classe salariée a, une fois de plus, prouvé sa loyauté envers le Royaume Britannique et la cause des Alliés dans la présente guerre contre le militarisme boche, en aidant au Dominion du Canada à emprunter de son peuple l'argent nécessaire à cette fin.

Le département des wagonniers a eu 61 souscripteurs avec une somme totale de \$3 600.

Les mécaniciens du département des locomotives ont été au nombre de 71 avec un total de \$4 700.

Les ingénieurs mécaniciens ainsi que les employés des autres départements, ont aussi largement répondu à l'appel.

Avec remerciements, Votre tout dévoué,

T. C. HUDSON, Maître mécanicien, Machinistes.

Thomas C. Hudson, \$1 000; A. J. Butler, \$500; W. H. Broadhurst, Georges Lahaye \$200; Arthur Pagé \$150; J. M. Kerr, J. T. Boone, R. Matthews Henry Deisle, John Skinner, Victor Lemaire, W. G. Jenkins, \$100; Octavien Asselin, Alphonse Guilbault, Henry Bruneau, Geo. B. Hardy, Engo Ferrer, Arc. Malo, Thomas Parent, Rosalie Châteauevert, André Froment, George Boudiga, Joseph Lévesque, Edward Desmarais, Alfred Lépine, Wilfrid Lafond, Téléphone, St-Jean, Joseph Bastien, Albert Geoffroy, Emery Duval, Gaspard Picard, Pellerin, Ernest Sauvageau, Gendron, Delphis Auger, Emile Pineau, Adolphe Lafond, Jean Gouger, E. Martineau, Wilfrid Landreville, Avila Ferland, Emeric Lachapelle, Alex. Foster, Francis Châteauevert, Euclide Laferrière, Avila Geoffroy, Jameson Lowe, Patrick Laveroy, Lionel Bonin, M. Couturier, William Paradis, Napoléon Barrette, Art. Malo, Jean B. Guilbeault, Michel Zaine, Almazor Desrosiers, V. E. Lavigne, Arthur Thelen, Henri Rivet, Francis Courtemanche, Oziar Madon, Gilbert Versaille, Léo Chaput, Siméon Beaudry, \$50.

Wagonniers.

Edward C. Theobald, \$500.00; Laurent Pagé, Liguori Cantin, Auguste Brunelle, Georges Perreault, J. L. Ducharme, J. J. Crosby, \$100; J. A. Molinelli, Georges Sénécal,

—Messieurs les cultivateurs, — Il nous faut encore plusieurs mille livres de petites fèves blanches triées à la main, pour lesquelles nous paierons le plus haut prix du marché. Nous paierons 50c de plus par 100 lbs que le prix régulier du marché pour des petites fèves blanches No 1 garanties pour la semence. S'adresser à La Cie de Tabac Montcalm, Joliette

Firmin Lavigne, Emery Latendresse, Edmond Hottin, Joseph Hottin, Joseph Forget, Urgel, Goyet, S. J. Whitlock, Octave Cantin, Aldéric Lavigne, William Masse, Azarie Latendresse, Emile Goulet, Euchariste Lavigne, Alf. Rondeau, Alf. Tessier, Henri Beauchamp, Wilfrid Asselin, Lionel Asselin, Eugène Mainville, Joseph Valois, Sinai Beaupied, Alfred Ducharme, Noé Denomé, Horras Jollette, Omer Robitaille, Willie Mainville, Henry Coutu, Charles A. Pichette, Cyrille Jetté, Alphonse Dauphin, Louis Clermont, Octave Masse, Louis Clermont, Joseph Rondeau, Sigefroid Robillard, Joseph Asselin, Joseph Lavoie, Ephrem Rondeau, Arthur Ducharme, Médard Marion, Georges Beaudoin, Ambroise Boucher, Philippe Ratelle, Armand Perreault, Napoléon Lalonde, Rodolphe Valois, E. Richard, P. H. Desmarais, Hector Mainville, \$50.

Ce beau manteau en mouton de Perse, en pleines peaux biches, et bien égales, 40 pouces de long, jupe ample et godole, collet large en Alaska et poignets de même ourture. Valeur réelle \$300. Pour \$250.

MOUTON de PERSE et HUDSON SEAL

Rappelez-vous que Ernest Lépine 77 rue Notre-Dame vous offre en ce moment tout son assortiment de fourrures les plus nouvelles à des prix excessivement bas.

Deux Offres Spéciales POUR LA SEMAINE PROCHAINE

Seal de l'Hudson

Chic manteau en Seal de l'Hudson, en pleines peaux de première qualité, teinture française, grand collet carré et poignets large. Valeur réelle \$200 pour

\$140.00

Venez me voir

ERNEST LEPINE

77 Rue NOTRE-DAME, - JOLIETTE.

Batisse Hotel Commercial

La Revue "System" publiait dans son dernier numéro les deux idées suivantes:

Vous avez un dollar. J'ai un dollar.

Nous échangeons. Vous avez maintenant mon dollar. Et moi j'ai le vôtre. [lar. On en n'est pas mieux. Vous avez une idée. J'ai une idée. Nous échangeons. Vous avez maintenant deux idées. Et moi aussi j'ai deux idées. Jamais en si peu de mots, pouvait être exprimée une vérité aussi vraie.

La famille d'un père prévoyant n'a pas besoin de la charité publique. Un grand philosophe a dit qu'un homme qui a une femme et des enfants n'a aucune raison pour que la fortune ne lui sourisse pas, s'il est honnête homme. Il est également vrai que l'homme qui possède une Police d'Assurance-Vie et qui la tient en vigueur, n'a pas besoin de craindre pour l'avenir. C'est une sécurité qui n'est jamais absente. C'est comme s'il la portait continuellement sur lui-même. Si les voleurs volaient cette sécurité, ils ne pourraient pas la réaliser au comptant. Les amis ne peuvent pas l'emprunter. Une Police d'Assurance-Vie est un héritage sûr et sans soucis. En un mot Une Police d'Assurance-Vie est une garantie assurée à ceux qu'on aime, si par cas une mort prématurée nous enlevait à l'amour des siens.

La Sécurité du Canada

Compagnie d'Assurance-Vie Représentée dans la ville le district de Joliette par

L'Action Populaire

Ecrire pour renseignements.

Le Courrier de Pauline

AVIS—Nos lectrices sont amicalement priées de prendre note que nous nous ferons un plaisir de répondre aux questions qu'elles voudront bien nous poser concernant les toilettes, l'épicerie et autres sujets. Les correspondances devront être adressées au Courrier de Pauline, L'Action Populaire, JOLIETTE, P. Q.

D.—Voulez-vous me faire un acrostiche avec le nom Berthe?
R.—Avez-vous l'obligeance de me dire le langage des yeux?—Yeux qu'on pense trompeurs.
R.—Je serai heureuse de publier l'acrostiche demandé ainsi que le langage des yeux si quelque lectrice me les procure.

D.—Pourriez-vous m'enseigner quelques notions pour blondir les cheveux sans les rougir?
R.—Et me donner la signification des noms Henri Engelbert, Herman et Hortense?—Henriette.
R.—Toutes les notions pour blondir les cheveux rendent ceux-ci secs et cassants, parce qu'elles les décolorent; vous vous en procurerez cependant chez les coiffeurs et les pharmaciens.
D.—Henri, chef de la maison; je ne sais ce que veulent dire les autres noms.

D.—Veuillez me dire comment se porte le deuil d'une belle-sœur?—Une qui a du trouble.
R.—Ce deuil se porte huit mois, dont deux de demi deuil.

D.—Veuillez me dire si un centre-miroir peut se mettre sur une table de salon?—Marguerite.
R.—Non, ces sortes de table sont spécialement pour la salle à manger.

D.—Un ami intime aurait-il raison de s'offrir ce que je lui ai adressé une carte postale sans enveloppe?—Blondinette.
R.—Mon Dieu! cela dépend de ce qu'il était écrit sur cette carte!

Pour votre autre question: Il vaut mieux vous abstenir de ces sorties ou vous faire accompagner.

D.—Quelles sont les couleurs que l'on doit choisir pour la chambre et le trousseau d'un bébé garçon ou fille?—En peine.
R.—Le bleu ciel pour un garçon. Le rose pour une fille. Je donnerai une marraine à votre protégé.

UN MAIRE FRANCO-AMERICAIN.
L'élément franco-américain se réjouit de l'élection de M. Moise Verette au poste de premier magistrat de la ville de Manchester, N.H. C'est le premier franco-américain qui est élevé à cette fonction importante dans la ville de Manchester.

Le Pacific Canadien

Depuis le 30 septembre, les trains circulent comme suit:

LA SEMAINE SEULEMENT

7.25 A.M. Pour Montréal et les stations intermédiaires, faisant raccordement à St-Martin Jol pour Labelle, le lundi, mercredi et vendredi.

10.30 A.M. Pour Lanoira, faisant raccordement pour Québec et les stations intermédiaires, aussi pour Shawenigan Falls et Grand'Mère.

11.45 A.M. Pour Saint-Gabriel et les stations intermédiaires.

3.50 P.M. Pour Montréal et les stations intermédiaires, faisant raccordement à St-Martin Jol pour Ottawa et St-Jérôme.

7.15 P.M. Pour Saint-Gabriel et les stations intermédiaires.

LE DIMANCHE SEULEMENT

10.30 A.M. Venant de Montréal pour Saint-Gabriel et les stations intermédiaires.

6.45 P.M. Venant de Saint-Gabriel pour Montréal et les stations intermédiaires.

J. E. POIRIER.

Comment Purifier le Sang

Comme remède contre la constipation, l'indigestion et les impuretés du sang prenez, aux repas et avant de vous coucher, l'Extrait de Racines, communément appelé le Sirop Curatif de la Mère Seigel. Ce traitement suivi avec soin guérit dans presque tous les cas. Procurez-vous le véritable. Chez les pharmaciens.

Tél. Bell 387.
G. Art. Beauséjour
Accordeur de Pianos
38 St-Charles Borromée
Boite 607, Joliette.

Marchand de pianos de différentes marques, et de phonographes et records "Edison."

Femmes et Maris

LISEZ CETTE TRES ANCIENNE BALLADE ANGLAISE.

John Grumlie jura la lumière de la lune et par les feuilles vertes de la forêt qu'il pouvait faire plus d'ouvrage en un jour que sa femme n'en pouvait faire en trois. La femme se leva au matin pleine de soucis et de tracasseries: "John Grumlie, reste à la maison, John, et j'irai pousser la charrue."

"D'abord, tu habilleras nos chers enfants et tu leur mettras leurs vêtements. Puis tu tourneras le moulin. John, ou la bière se perdra. Puis, tu déveras le fil, John, que j'ai filé hier. Puis tu prendras soin des poules, John, sinon elles se sauveront."

Ah! il habilla ses chers enfants et leur mit leurs vêtements; mais il oublia de tourner le moulin et la bière fut perdue. Et il chanta gaiement en dévidant le fil que sa femme avait filé la veille; mais il oublia d'appeler

les poules, et toutes les poules se sauvèrent.

La vache, entérée, ne voulut pas donner de lait; il prit la baratte, et ne put faire du beurre; et rien n'allait bien, et tout allait de travers; il trébuchait et pleurait de rage. Il courut alors au haut du coteau, criant et faisant des signes... l'entendit-elle, ne l'entendit-elle pas? elle continua d'aiguillonner ses boeufs.

La femme de John Grumlie revint au soir et se mit à rire comme une folle voyant la maison dans un tel désarroi, et John si maussade et si vexé. Il dit: "Je renonce au ménage, je ne veux plus être maître de maison."

"Vraiment, dit-elle, je suis satisfaite, tu peux continuer jusqu'à la fin de tes jours."

Le diable m'emporte! grogna John, je veux refaire ce que j'ai toujours fait. Sur ce, la femme prit un gros gourdin, et John se glissa vers la porte. Tout beau, tout beau, ma femme, je retiendrai ma langue; je reconnais mes torts; dorénavant, je tiendrai la charue, et toi, tu garderas la maison.

Entrepreneur de Pompes Funebres ET EMBAUMEUR

Prix Très Modérés et Justes.

Voitures de Louage pour Compagnies et Mariages.

Aussi voitures à tous les trains

TEL. BELL 212

Achetez aussi les Peaux Vertes comme à l'ordinaire.

ARTHUR MARCIL

—CHARRETIER—

50, St-Pierre, Joliette, P. Q.

GAZOLINE A VENDRE

Promener ou bercer l'enfant ne guérira pas son mal.

L'enfant pleure parce qu'il souffre et ses douleurs sont causées soit par l'indigestion, la dentition difficile, les coliques ou d'autres maladies particulières à l'enfance. Vous le soulageriez immédiatement en lui faisant prendre quelques gouttes de

Sirop d'Anis Gauvin POUR LES ENFANTS

Un remède précieux qui calme la douleur, guérit le mal et assure à l'enfant un sommeil naturel et réparateur. Les mères prévoyantes en ont toujours une bouteille à la maison.

EN VENTE PARTOUT: 25 cents LA BOUTEILLE.

Le Sirop Gauvin POUR LE RHUME

Soulage dès la première dose et guérit promptement. Toux, Rhumes, Bronchites, Enrouement.

PRIX: 25 cts la bouteille.

Le Cachets Gauvin CONTRE LE MAL DE TETE

Soulagent promptement. Maux de Tête, Migraines, Névralgies, Sciatique, et toutes les douleurs.

PRIX: 25 cents la boîte.

CONSULTATIONS GRATUITES.

DR A. BELANGER

MEDECIN-VETERINAIRE

DE L'HOPITAL GÉNÉRAL PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ LAVAL

100, Rue McManseau, Joliette, P. Q.

EAU PURGATIVE

"RIGA"

Guérit Constipation Habituelle et Mauvaise Digestion.

Le mauvais fonctionnement des intestins est une cause de vieillesse prématurée.

—faites le MENAGE de vos intestins. EN VENTE PARTOUT.

On peut se procurer l'EAU RIGA chez

TOUS NOS MARCHANDS DE JOLIETTE.

J'AI COMPRIS.

Le dernier numéro du "PASSE-TEMPS" contient huit morceaux de musique dont voici les titres:

1. J'ai compris, romance, par Mme A. B. Lacerte.
2. Au vent d'ouest, chanson canadienne, d'Albert Larrieu.
3. Les Canadiens et le Kaiser, chanson de route.
4. Graduel et Trait, 3 voix d'hommes, par G. E. Tanguay.
5. Béatrice, mazurka, par Albert Pleau.
6. Valse élégante, morceau pour piano
7. Le son que je préfère, chansonnette comique.
8. On n'y pense pas, chanson monologue.

En vente chez Mme Sanche, Joliette, à cinq sous le numéro; par la poste dix sous.

SUCCES DES NOTRES AUX ETATS-UNIS.

Les dernières élections du Massachusetts ont prouvé que les franco-américains gagnent quelque siège à chaque élection, donnant ainsi plus de prestige à la race française aux Etats-Unis.

M. C. Pepin de Salem, Mass., vient d'être élu représentant à la Législature avec une majorité de 644 voix. C'est la 7ème fois consécutive que cet honneur échoit au même franco-américain.

Parmi les autres vainqueurs franco-américains se trouvent: M. E. A. Larocque, de Fall-River; M. A. M. Bessette, de New-Bedford; M. C. H. Granger, d'Agawam; M. Henri Achim, fils, de Lowell; M. G. J. Brunelle, de Webster.

LES CATHOLIQUES ONT SAUVE LE CANADA.

Les journaux ont signalé dans le temps, les fortes paroles prononcées par Mgr Georges Gauthier, l'évêque auxiliaire de Montréal, en mai dernier, au congrès dit "Win-the-War-Unité nationale". L'Action Française en publie le texte intégral anglais dans la partie documentaire de sa dernière livraison.

Nous en traduisons ces quelques lignes consacrées au rôle rempli par l'épiscopat catholique dans l'histoire du Canada:

"J'avoue franchement qu'il est plutôt rare qu'un évêque canadien-français puisse participer à une réunion de cette nature. Pensez donc! un évêque catholique, un membre de cette terrible "hiérarchie", représentée dans certaines parties de notre beau Dominion, sous de si sombres couleurs! Peut-être est-il bon que je puisse laisser l'impression pacifiante que ces "terribles" évêques n'ont nullement envie de dévorer aucun protestant."

"Et à propos de cette "hiérarchie" si décriée, savez-vous réellement, mes chers amis qui n'êtes pas catholiques, tout ce que vous leur devez? Je n'insisterai pas, pour le moment, sur la part que les prélats canadiens ont toujours prise à tous les mouvements généreux inaugurés dans l'intérêt du peuple canadien. Leurs paroles et leurs actes prouvent que la couronne britannique n'a jamais eu de sujets plus loyaux ni d'appuis plus puissants au Canada que les membres de la hiérarchie catholique. Bien plus, cela est tout naturel puisque le principe de "la fidélité au pouvoir établi" ne souffre pas discussion chez nous, catholiques."

"Laissez-moi seulement vous rappeler deux des plus grandes figures de l'épiscopat catholique de ce pays: Mgr Briand, en 1775, et Mgr Plessis, en 1812. Ces dates rappellent deux périodes critiques de notre histoire, où la puissance anglaise au Canada aurait pu s'écrouler en un clin d'oeil. Alors que les soi-disant "loyaux sujets" (anglais) attendaient, sur Pile d'Orléans, l'issue du combat, l'épiscopat catholique, aidant les efforts du gouvernement, fit appel aux Canadiens-français pour renouer l'invasion. Relisez les mandements de ces évêques, constatez l'influence qu'ils exercèrent, et vous ne pourrez refuser de reconnaître la dette de reconnaissance que vous devez, vous-mêmes, à la hiérarchie catholique. Honneur, en vérité, aux écrivains protestants tels que Wyatt Tilby et John Boyd, qui ont montré que si le Canada est encore possession britannique, s'il existe une province d'Ontario, si aujourd'hui neuf autres provinces sont aussi fières qu'elles d'arborer le drapeau britannique, c'est grâce à la hiérarchie catholique de la province de Québec."

Et l'orateur profite de l'occasion qui lui est offerte de dire toute sa pensée pour rappeler en détail que la principale marque de reconnaissance de la part de la majorité anglaise, a été de laisser persévérer la minorité catholique. "C'est là le plus grand obstacle à l'Unité nationale, et nous n'en sommes pas responsables."

FIÈRES PAROLES D'UN PREMIER MINISTRE.

Parlant à une manifestation politique, sir Lomer Gouin, premier ministre de la province-mère du Canada, a prononcé ces énergiques paroles:

"On prétend isoler la province de Québec, mais Québec n'est pas plus loin de Toronto que Toronto n'est loin de Québec. On nous parle comme à des enfants qu'on veut effrayer en nous menaçant de la chambre noir."

re. Tout d'abord, qu'on le sache bien, nous ne sommes sous la tutelle de personne, et sur cette terre canadienne, nous ne sommes pas les canaux, nous sommes les doyens. Nous sommes ici par le droit de découverte, dont nos pères nous ont faits les héritiers, par le privilège que nous a donné notre décret séculaire de défricheurs, par le droit du courage, de la vaillance, et de la constance; par le droit de la plus puissante des puissances, par le droit de la Providence et nous y resterons. Cette terre canadienne ce fut la première patrie de nos pères, c'est notre patrie, nous entendons y vivre les égaux de nos concitoyens d'autre origine. Nous entendons y mourir comme y sont morts nos pères et nous y mourrons.

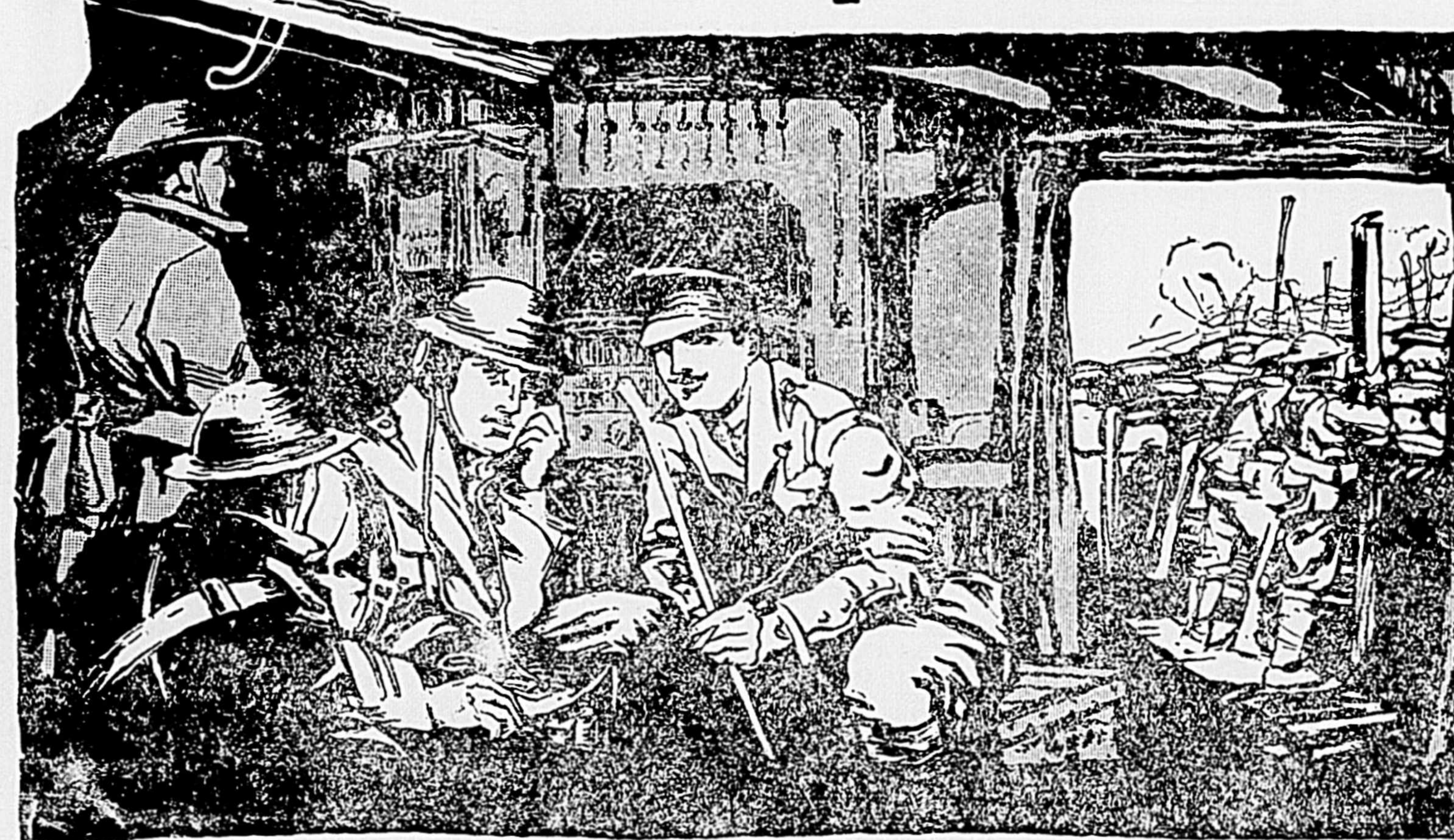
"Je ne dis pas ces paroles comme une menace, je ne menace personne. Je veux simplement dire aux autres provinces que nous n'avons d'animosité contre personne, mais que nous réclamons justice, rien de plus, rien de moins."

QUEBEC EST-IL SI APRIÈRE?

Le dernier numéro du "Journal de l'Agriculture" publie quelques commentaires sur les succès remarquables remportés par la province de Québec, à la dernière exposition de Toronto. On se rappelle que, sauf un seul, tous les prix accordés aux quatre classes de concurrents dans l'industrie laitière sont allés à des fabricants de beurre de la province de Québec. C'est la troisième année que le même résultat se produit, tout à l'honneur de la "province arriérée". Ce qui a arraché au "Globe" de Toronto, ce témoignage peu suspect:

"La lecture de la liste des prix dans le concours de crèmerie, à l'exposition de Toronto est humiliante pour les fabricants de beurre de la province d'Ontario." On se demande où se trouvent maintenant les "arriérés."

Les combattants attendent votre réponse



COMBIEN de titres de l'Emprunt de la Victoire avez-vous achetés?

Vous êtes-vous mis un tant soit peu à la gêne pour acheter ces Titres de la Victoire?

Vous êtes-vous refusé une satisfaction personnelle quelconque pour placer dans l'Emprunt de la Victoire l'argent ainsi économisé?

Avez-vous compris que pour couvrir largement l'Emprunt de la Victoire il importe que chacun s'impose des sacrifices?

A moins qu'en souscrivant à l'Emprunt de la Victoire, vous n'avez atteint l'extrême de vos moyens vous n'avez pas fait tout votre devoir.

Les listes de souscription seront closes samedi soir.

Quelle sera votre réponse?

Emis par le Comité de l'Emprunt Canadien de la Victoire en coopération avec le Ministre des Finances de la Puissance du Canada.

La Question de la Conscription

Faisant la revue mensuelle des événements dans la "Revue Canadienne" du mois d'octobre, M. Thomas Chapais traite en quelques pages de la "question du service militaire obligatoire pour les fins de la guerre européenne (qui) a soulevé des controverses passionnées".

Il indique loyalement les rares motifs invoqués en faveur de la conscription. Puis il remarque que "parmi les opposants à la conscription on distingue des nuances variées". Les uns se déclarent hostiles en principe à la participation du Canada aux guerres européennes. Les autres ont, dès le début de la guerre, pris une attitude différente. C'est la position de ces derniers, participationnistes en principe, qui est le plus clairement exposée par M. Chapais.

Ils estiment, dit-il, que notre effort doit avoir une limite raisonnable et que nous avons atteint cette limite. Ils tiennent pour incontestable qu'il y a une gradation dans les devoirs et que le nôtre n'est pas de la même nature ni de la même redoutable urgence que celui dont l'effroyable cataclysme impose à la France d'abord et à l'Angleterre ensuite la sanglante obligation. Ils pensent qu'une petite nation de sept millions d'hommes, après avoir envoyé 425 000 soldats se battre pour la justice à trois mille milles de leur patrie, après avoir accru sa dette de 600 000 millions, après avoir expédié là-bas des vivres, des munitions, des vêtements, des secours de toute espèce, ne saurait être accusée de ne pas faire sa part. Ils sont persuadés que notre population, nos ressources, notre situation économique nous interdisent de pratiquer encore une coupe de 100 000 hommes dans la virilité nationale. Ils soutiennent que la mesure de conscription, cette mainmise violente sur la jeunesse canadienne, contraire à nos traditions, à notre mentalité, à nos moeurs, à l'essence de nos institutions, et non exi-

gée par les circonstances, est excessive, inopportune, funeste aux intérêts vitaux de notre peuple. Et ils déplorent qu'en voulant aller aux extrêmes, en dépassant la limite de l'effort rationnel, en imposant une loi de coercition, en violentant sans nécessité réelle la liberté du citoyen, on porte atteinte à l'union nationale, on provoque les dissensions et la discorde, on compromet notre avenir.

(2)

IL NOUS FAUT DU FRANÇAIS.

Le Juge Allard a eu l'occasion de porter un jugement dans une cause fondée sur le respect des droits du français de la part des compagnies d'utilité publique.

Mlle M. L. Giroux réclamaient de la compagnie "Quebec, Montreal & Southern Railway", la somme de \$20 de dommage. Cette réclamation était fondée sur ce que cette dernière n'avait pas rempli les obligations imposées par la loi Lavergne à toutes les compagnies de chemin de fer et de transport de la province de Québec, de fournir des renseignements et réceptions de marchandises dans les deux langues officielles du pays.

La partie défenderesse a voulu s'échapper du mauvais pas où l'avait mis son "fair play" britannique en contestant la juridiction de la Cour civile en cette matière, qui releverait d'après elle, de la Cour du Banc du Roi. Le juge Allard vient de faire une savante interprétation légale des avancées au soutien de l'exemption déclinatoire de la compagnie. Il a démolé les prétentions de celle-ci et a reconnu la compétence des tribunaux civils en la matière. L'exception a cependant été maintenue parce que le montant réclamé porte la cause devant la Cour de circuit.

C'est à celle-ci qu'incombait d'abord de juger ce cas important dans notre jurisprudence des questions nationales.

La Compagnie Canadienne de Papeterie, Limitée.
The Canadian Stationery Company, Limited.

A VIS est donné au public en vertu de la première partie du chapitre 79 des Statuts révisés du Canada, 1906, désigné Loi des compagnies il a été délivré, sous le sceau du Secrétaire d'Etat du Canada, des lettres patentes, en date du 30e jour d'octobre 1917, constituant en corporation Magloire Arsène Lambert Aubin, notaire, Joseph Alfred Daviault, gérant, Gaston Allard, avocat, tous trois de la ville de Berthier, et Edouard Garripy, gérant de librairie, Arthur Marc Etienne Duhamel, commissaire-priseur, tous deux de la ville de Montréal, et Louis Charles Farley, éditeur et imprimeur, de la ville de Joliette, tous de la province de Québec, pour les fins suivantes:—

(a) Exercer l'industrie de l'imprimerie, du réglage, de la fabrication des enveloppes et papeterie, de la publication, gravure, lithographie, reliure, stéréotypie, électrotypie, faire et se syndiquer avec toute autre industrie semblable (y compris le négoce de papier de toutes qualités et espèces en général, avec le droit de les fabriquer ainsi que les articles qui en sont faits), fabriquer, produire, acheter, trafiquer, vendre de la pâte de bois mécanique et broyée, de la pâte de bois chimique, du papier, sacs en papier, carton, matériaux pour papier et tous ingrédients produits ou leurs composés, et tous articles et substances faits d'aucun des articles ci-dessus mentionnés, utiliser, préparer pour le marché et autrement faire valoir toutes substances, produits ou leurs sous-produits, que ce soit des déchets ou autrement, et exercer généralement l'industrie de la fabrication, production, importation, exportation, achat, vente et du trafic en général de la pâte de bois et du papier, de leurs produits et sous-produits dans toutes leurs spécialités;

(b) Manufacturer, acheter, vendre tout objet à cuir, articles de bureau, articles de classe, articles religieux, articles de fantaisie et tous articles de librairie et papeterie, et les jouets;

(c) Acheter, acquérir, détenir, louer, disposer, développer, exploiter, utiliser des limites forestières et des étendues de bois à pulpe; exercer l'industrie du bois dans toutes ses branches, acheter, vendre ou autrement disposer du bois, de ses produits ou des produits manufacturés dans lesquels tels produits sont utilisés, acquérir, entretenir, gérer, s'en servir en tout ou en partie, construire, des usines et fabriques pour toutes ou aucune des fins ci-dessus;

(d) Construire ou acquérir par bail achat ou autrement, des usines pour la production, vente ou disposition du pouvoir à vapeur, pneumatique, électrique, hydraulique ou autre pouvoir ou énergie; produire, créer, développer, acquérir par bail, achat ou autrement, contrôler et généralement trafiquer, pendre, louer ou autrement disposer de tels pouvoirs à vapeur, électrique, hydraulique, pneumatique ou autre pour tels usages ou fins aux-

quels ils sont adaptés; pourvu, cependant, qu'aucune vente, distribution ou transmission d'énergie électrique, hydraulique ou autre, au-delà des terres de la compagnie, soit soumise aux règlements locaux et municipaux les concernant;

(e) Construire, affréter, acheter ou autrement acquérir, posséder et exploiter des bateaux à vapeur, remorqueurs, chalands ou autres bâtiments ainsi que des véhicules et autres moyens de transports par terre utiles à la conduite des affaires de la compagnie et en rapport avec ceux, acquérir des facilités de transport, des droits de passage et de prise d'eau, des cours d'eau, soit par achat, bail ou autrement, comme il pourrait en être requis en rapport avec les affaires de la compagnie;

(f) Acheter, acquérir, et assumer totalement et partiellement l'industrie, propriété, privilèges et passif ou aucuns biens ou droits particuliers d'aucune personne, société ou compagnie exerçant une industrie que cette compagnie est autorisée d'exercer, ou toute industrie semblable ou en possession de propriété convenant aux fins de cette compagnie, la payer par une émission d'action libérées ou autrement;

(g) Demander, acheter ou autrement acquérir tous brevets, brevets d'invention, licences, concessions et choses de même nature, conférant un droit exclusif ou non exclusif ou limité d'utiliser tout secret ou autre information concernant toute invention qui paraîtrait capable d'être utilisée par aucunes des fins de la compagnie dont l'acquisition sera jugée propre à profiter directement ou indirectement à la compagnie, et utiliser, exercer, développer ou permettre l'usage ou autrement faire valoir la propriété, les droits ou renseignements ainsi acquis;

(h) Souscrire, acquérir, détenir, comme principaux ou agents, et absolument comme propriétaire, ou par voie de garantie collatérale, échanger ou autrement disposer d'actions de capital-actions, obligations ou débiteures d'aucune compagnie ou corporation avec laquelle cette compagnie a ou se propose d'avoir des relations, nonobstant l'article 44 de la loi;

(i) Conclure des arrangements au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autrement avec toute personne ou compagnie exerçant ou engagée ou se proposant d'exercer ou de s'engager dans une entreprise ou transaction que cette compagnie est autorisée à exercer ou entreprendre; prendre ou autrement acquérir des actions ou valeurs de toute telle compagnie, et les vendre, détenir, réémettre avec ou sans garantie, ou autrement en disposer;

(j) Agir comme agents pour toute personne, société ou compagnie exerçant une industrie semblable ou analogue;

(k) Vendre, louer ou autrement disposer de tout ou partie de la propriété ou entreprise de la compagnie pour telle compensation que la compagnie jugera convenable, et en

particulier pour des actions, débiteures, obligations ou valeurs d'aucune de la compagnie, en nature, toute propriété de la compagnie et en particulier les actions, débiteures, ou valeurs de toute autre compagnie appartenant à cette compagnie ou desquelles elle peut avoir le pouvoir de disposer; faire tous les actes, exercer tous les pouvoirs, et faire toutes les affaires permettant d'atteindre des objets pour lesquels cette compagnie est instituée;

(m) Les pouvoirs dans chacun des paragraphes ci-dessus ne seront limités ni restreints par induction ou déduction des termes d'aucun autre paragraphe.

La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs, sous le nom de "La Compagnie Canadienne de Papeterie, Limitée." "The Canadian Stationery Company Limited," avec un capital-actions de quarante-neuf mille dollars, divisé en 490 actions de cent dollars chacune, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la ville de Joliette, dans la province de Québec.

Daté du bureau du Secrétaire d'Etat du Canada, ce 31e jour d'octobre 1917.

THOMAS MULVEY,
Sous-Secrétaire d'Etat.

Ne cessez pas d'annoncer durant la morte saison. L'annonce est une créatrice d'affaires et tant que des gens auront à satisfaire des besoins et que des marchands et des manufacturiers seront en affaires pour satisfaire à ces besoins, il y a un vaste champ d'action à exploiter par la publicité.

J. O. MALO

No 2, Coin St-Chs Borromée et Fabre

Tél. Bell 181

B. de P. 236

Distributeur pour la Ville de JOLIETTE, des marques ci-dessous, de Bières et Porters légers, Produits de Tempérance.

Bière légère . . . "National"

Bière et Porter doux "Dawes"

Bière et Porter doux "Ekers"

Bière et Porter doux "Canadien"

Bière et Porter doux "Union"

Toute Commande exécutée promptement

Vous Devriez Manger Plus de Poisson

Parceque :—

Cela aidera à atténuer l'insuffisance des approvisionnements de viande.

Il est nécessaire de payer l'intérêt sur l'argent que nous avons emprunté et cet intérêt devrait être payé en exportations, de façon à ce que la balance du commerce puisse être maintenue.

Les troupes Canadiennes qui se battent sur le front et la population civile de nos alliés ont besoin de toute la viande qui peut être exportée.

Le poisson aide à réduire généralement le coût élevé de la vie.

Le poisson est un substitut parfait de la viande.

Le poisson, lorsqu'il est cuit comme il convient, est un excellent aliment.

Le poisson existe en abondance, il est nourrissant et à bon marché.

Le poisson vous permet de réaliser des économies sans vous condamner à des privations à table.

Il vous aidera à suppléer à la rareté de la viande et à réduire les hauts prix.

Le poisson contribuera pour une grande part à augmenter la prospérité du Canada.

Il vous économisera de l'argent sur le plat principal de chaque repas.

Le Canada a besoin de votre concours pour assurer la conservation de ses ressources et la victoire finale.

Réservez exclusivement au poisson les journées du Mardi et du Vendredi.

Ne manquez pas d'écrire et de demander aujourd'hui-même le Livre de Recettes gratuit—en Français ou en Anglais.

Vous pouvez acheter actuellement de l'Eglefin (Haddock), de la Morue, du Poisson Blanc, du Maquereau, du Flétan, des Eperlans, de la Plie, (Flounders), de l'Anguille, du Haddock fumé, des Harengs saurs, des Harengs sans arêtes, des Sardines, des Huitres.

Contrôleur des Vivres
Ottawa, Ont.

Veuillez m'envoyer aujourd'hui votre Livre Gratuit de Recettes de Cuisine pour le Poirson, qui montre comment je puis épargner de l'argent et servir mon Pays, en servant du poisson sur ma table.

REPLUSSEZ CE COUPON ET ENVOYEZ-LE PAR LA POSTE AUJOURD'HUI

Nom

Rue et No.

Ville et Province

De nos jours



L'Habit fait l'Homme

SI vous voulez être habillé avec élégance—Nous avons ici précisément ce qu'il vous faut en fait de vêtements confectionnés solides et durables et qui ont toute l'élégance, tout le cachet de vêtements faits à la main par des tailleurs réputés.

VOYEZ nos complets et pardessus FIT-REFORM et vous serez surpris qu'il soit possible de les vendre si bon marché.

VALEUR ET SATISFACTION

C'est ce que vous obtenez en achetant vos SOUS-VETEMENTS, CHEMISES, GANTS, PYJAMAS, FAUX-COLS, CHAPEAUX, Etc., chez

COMTOIS & RIOPEL

Marchands de Hardes-Faites et Merceries

12 PLACE LAVALTRIE, - - - JOLIETTE.

Ils opéraient en Automobile.

Les autorités policières en furent prévenues immédiatement et le chef de la Sûreté provinciale Dan D. Lorrain, accompagné des détectives Samson et Thibault, se rendirent à Joliette, et en compagnie de monsieur Arsène Lavallée, grand connétable allèrent faire des perquisitions à

Ces éléments, défavorables ou favorables, sont particulièrement nombreux dans les problèmes pratiques que la vertu politique des gouvernants et nos dirigeants aient plus de raison que de passions. Même l'amour le plus ardent de leur race et de leur patrie, exige que les chefs de la nation jugent froidement des moyens et des difficultés avec lesquels ils doivent compter, non moins que de la fin qu'ils doivent avoir bien en vue pour l'atteindre.

Nous ne pourrions laisser passer cette occasion sans remercier notre grand connétable, monsieur Arsène Lavallée, de l'habileté qu'il a su faire preuve en cette occasion — comme par le passé d'ailleurs — et à cette même occasion nombre de cultivateurs, du district, se sont empressés de venir le féliciter.

Le 14 DE

Rendez-vous tous chez

sionnelle.

EMILE I

—OPTICIEN ET C

20, RUE ST-PAUL

—Messieurs les marchands sont priés de noter qu'ils peuvent se procurer à l'Action Populaire les livres d'ordres — check books — avec papier carbonné, des calendriers pour 1918 — 300 échantillons — aussi tous les articles de papeterie, enveloppes, factures, etc. Tél. Bell 270.

canadienne du

PREVOST
OPTOMETRISTE—
L. - JOLIETTE.

WHISKY BLANC
CORBY
— un breuvage sain,
pur et hygiénique. —
Distillé et embouteillé sous le
Contrôle du Gouvernement
depuis plus de 58 années.

"Pour sauvegarder la mentalité catholique et française dans la famille il est essentiel que l'on se procure d'

talent encore les derniers mots du
gouvernement britannique.



CON
82 RUE S
S

ment. Il faut se défendre, et contre qui? Contre ceux, forcément qui cherchent, plus ou moins consciemment à nous annihiler ou à nous diminuer.

Et de ceux-là, l'orateur fait un relevé complet, laissant à ses auditeurs le soin de préciser l'importance de diverses catégories : fanatiques conscients, simples égoïstes, frères de sang ou de religion égarés par l'ignorance.

DANS LA LANGUE DES FIDELES.

C'est un principe de saine propagande, dont l'Eglise catholique fait une règle à ses prêtres, de faire servir chaque groupe de population dans sa langue.

Depuis plusieurs années, un prêtre parlant le flamand est attaché au

Toilette Dug's
Rue Notre-Dame, - Joliette.

● 第 十 一 章 第 十 一 节 第 十 一 节 第 十 一 节 第 十 一 节 第 十 一 节 ●

RAD L. RIVEST
T-VIATEUR, - - JOLIETTE.

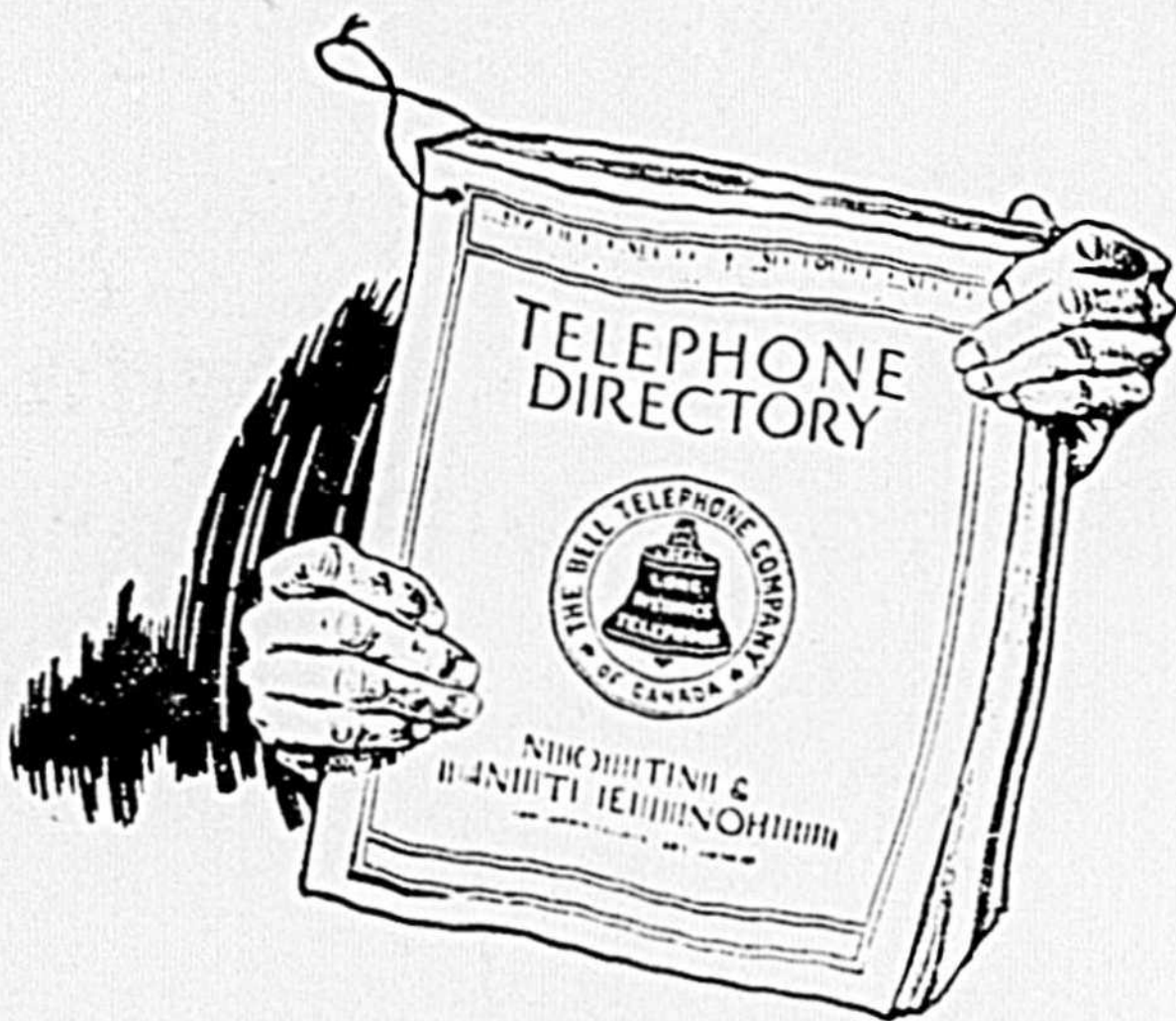
Voici notre liste de prix.

Eau de Riga	25cts
prix régulier; notre prix 2 bout.	25cts
Huile Electric	25cts
prix régulier; notre prix 1 bout.	15cts
Vin Fer & Boeuf	\$1.00
prix régulier; notre prix 2 bout.	\$1.00
Sirox Pin Blanc Co.	25cts
prix régulier; notre prix 2 bout.	25cts

LA COOPERATIVE.

devrait y avoir un de ces petits gradués dans toutes les familles.

La Pharmacie Boucher,
MAINTENANT
Coin Manseau et place Lavallière
JOLLETTE.
Tél. Bell 126 - - - - Boite postale 58



Va Sous Presse

Le 14 DECEMBRE

Prière de notifier *dès aujourd'hui* notre
Bureau Local des changements à faire.

**La Compagnie Canadienne du
Téléphone Bell**



POUR **EXEMPT**
 ETRE

De PAYER CHER venez à la
**Grande Vente de Jobs
 et Coupons**

Qui commencera

Samedi le 1er décembre 1917
 et se continuera jusqu'à la fin du mois.

Une réduction spéciale sera faite sur toutes les li-
 gnes pour hommes, femmes et enfants. Venez nous
 voir, nous vous vendrons bon marché.

Rendez-vous tous chez

J. Ovila Lachapelle

50 Rue Notre-Dame, - JOLIETTE.

Tél. Bell 340 B. de P. 265.

La Vue de vos Enfants

Parents, surveillez la vue de vos enfants. Si votre enfant se plaint qu'il ne voit pas très bien, qu'il ressent une douleur dans les yeux ou qu'il est sujet à des maux de tête ; s'il regarde obliquement, s'il tient les yeux à demi-fermés pour lire ou regarder les objets, il est alors atteint d'un défaut de vision, et vous devez sans retard y donner votre attention immédiate. Autrement votre négligence criminelle vous causerait un profond regret alors qu'il sera plus âgé.

L'examen de la vue des enfants doit être fait avec un tact spécial et requiert l'habileté professionnelle.

EMILE PREVOST

— OPTICIEN ET OPTOMETRISTE —

20, RUE ST-PAUL, - JOLIETTE.

populaire dans Ontario. Et l'Ontario est la seule place dans l'Empire britannique où le principe du bilinguisme n'est pas reconnu."

La preuve est que l'Ontario n'était pas représenté à la conférence impériale de l'Instruction publique, tenue à Londres, en 1911, tandis que la nouvelle-Ecosse et Québec y étaient. On y parla de bilinguisme en Ecosse, au pays de Galles, dans la colonie du Cap, aux Indes, dans l'île de Malte, dans l'Union Sud-Africaine.

L'Ontario ne saurait cadrer, ajoute M. Phalen, aussi longtemps qu'il restera attaché aux préjugés mesquins et étroits et aux notions du 18e siècle sur lesquels on insiste encore comme si le monde avait cessé de tourner, et comme si les misères du nord de l'Amérique, au 20e siècle, étaient encore les derniers mots du gouvernement britannique.

Tel. Bell 257 — 

Partums, Articles de Toilette, Savons, etc., Papeterie, Tabac, Cigares, Cigarettes.

RESTAURANT

Agent local pour les Produits **CALYPSO** et les **KODAKS EASTMAN**

Prompt service par correspondance et par téléphone.



Protégez-Vous
LA PROTECTION PERSONNELLE

contre les rhumes et le froid en vous procurant au plus tôt

- Une Bouteille d'Huile de Foie de Morue de Norvège.
- Une Bouteille d'Elixir d'Huile de Foie de Morue Wampole.
- Une Bouteille d'Elixir d'Huile de Foie de Morue Caruol.
- Une Veste en Chamois pour Hommes ou Dames.
- Un Protecteur en Feutre pour les Poumons.

Casier Postal 995

Accessoires nécessaires pour faire de la bonne photographie.

Les lecteurs de l'Action Populaire" sont aussi invités à s'intéresser à nos vitrines qui seront changées régulièrement toutes les semaines à l'avenir et qui ne manqueront pas d'offrir quelques suggestions utiles.

Prix défiant toute compétition





CONRAD L. RIVEST

82 RUE ST-VIAEUR, - - JOLIETTE.



* * *

CALENDRIERS.

Nos calendriers sont arrivés et nous commencerons à les distribuer ici au magasin le 1^{er} décembre, c'est à-dire samedi matin.

* * *

Cadeaux de Noël et du Jour de l'An.

Nous aurons dans quelques jours le plus gros assortiment de cadeaux de Noël et du Jour de l'An (on pourra s'enconcrancer par nos vitrines) une Joliette, et nous avons voulu cette année vendre à nos clients des cadeaux pratiques et utiles.

Venez voir ce que nous pouvons vous offrir avant d'aller ailleurs, car ce que nous offrons est de premier choix.

. . .

CAFÉ.

Afin de faire connaître et d'introduire un nouveau café et une nouvelle cafetière, nous servirons gratuitement du café chaud (sucré au besoin) entre midi et 2 heures P.M. tous les samedis jusqu'à nouvel ordre.

Nous achetons les bouteilles vides d'Eau de Riga ainsi que les caisses nous payons 10cts la douz pour les bout. et 5 cts pour chaque caisse.

La Pharmacie Boucher,
Maintenant
Coin Manseau et place Lavaltrie
JOLIETTE.
Tél. Bell 126 - - - - Boite postale 58